

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 214 OCTOBRE 2009

H U M E U R D E B L É

LEÇON À RETENIR

Lors d'une conversation récente en petit comité avec des journalistes spécialisés, le ministre de l'Agriculture, interrogé sur le positionnement de la FNSEA face à la grève du lait, a répondu qu'elle aurait dû rejoindre le mouvement au bout de quelques jours et qu'elle aurait pu le reprendre à son compte, peut-être.

Le ministre estime probablement qu'une grève du lait largement étendue lui aurait permis d'obtenir davantage de résultats à Bruxelles dans la lutte qu'il a livrée avec tant d'énergie à la Commission européenne.

Du côté des céréaliers, qui connaissent nombreux de graves difficultés en 2009 et qui redoutent un impact ravageur de la mise en œuvre en 2010 du Bilan de Santé de la PAC, cet encouragement à la dureté syndicale ne saurait tomber dans des oreilles de sourds. Mais, là, ce n'est pas seulement avec la Commission européenne qu'aura à faire le ministre. Il devra également traiter avec lui-même puisque, début 2009, son ministère a délibérément choisi de pénaliser au maximum les producteurs de grandes cultures en vue de l'application française du Bilan de Santé.

MARCHÉS

SUR FOND DE DOLLAR FAIBLE, DUEL DE BLÉS FRANCO-RUSSE EN MÉDITERRANÉE

France Export Céréales, l'organisme de promotion des céréales françaises sur le marché mondial, a entamé depuis fin septembre sa série annuelle de présentations des récoltes françaises aux filières céréalières des pays sud-méditerranéens.

Ayant réalisé une excellente récolte de blé, le Maroc sera nettement moins importateur de blé tendre cette campagne, mais c'est surtout dans le sud du pays, hors des grandes régions céréalières où se trouvent les moulins, que la production s'est accrue. Les possibilités de faire remonter le blé du sud vers ces moulins étant limitées, la France peut espérer vendre quand même 1 million de tonnes de blé au Maroc (soit 50% de moins environ qu'en 2008/2009), mais il faudra affronter la concurrence russe. En Algérie, même si la récolte a été également très satisfaisante, les importations de blé devraient se maintenir à haut niveau. Un objectif de vente de 2,5 à 3 Mt de blé français n'est pas irréaliste. En Tunisie, pays qui privilégie le critère du prix plutôt que celui de la qualité, l'essentiel de l'importation devrait continuer à se faire en blé d'origine Mer Noire.

En ce qui concerne l'Égypte, la campagne a bien commencé pour la France avec 900 000 t de blé vendues en juillet et août, mais ce sont les russes depuis lors qui remportent les appels d'offre, compte tenu du niveau du dollar. Comme il faudrait exporter 2 Mt vers l'Égypte pour bien équilibrer le marché français, la bataille sera rude.

QUELLE CONCURRENCE ATTENDRE DU BLÉ KAZAKH ?

Malgré son enclavement, le Kazakhstan n'est pas moins un concurrent à prendre au sérieux pour l'avenir sur le marché du blé. 7^{ème} exportateur mondial devant l'Ukraine sur la moyenne des dix dernières années céréalières, son potentiel de progression est élevé, même si les contraintes du climat sont fortes (40° en été, -40° en hiver ; de 150 à 320 mm de pluie par an).

Sur 222 millions d'hectares de surface agricole, 24 seulement sont consacrées aux grandes cultures, plus de

180 étant en parcours steppiques. Selon des experts, 4 Mha pourraient être mobilisés les dix prochaines années et les rendements -8 à 15 quintaux/ha en blé- pourraient être accrus de 10 à 20%. Par ailleurs, les coûts de production sont très faibles. Les céréales sont en effet produites sur des exploitations dont la taille s'exprime en dizaines de milliers d'hectares, qui louent leurs terres à l'Etat à très bas prix et qui disposent d'une main d'œuvre abondante peu payée. Enfin, grâce aux recettes qu'apportent le pétrole et le gaz au pays, ces exploitations bénéficient de divers soutiens de l'Etat face aux aléas climatiques et économiques.

Reste à savoir si ce modèle perdurera. Qu'advient-il de la proximité des dirigeants des exploitations avec le pouvoir et de la présence dans les campagnes d'une main d'œuvre qui peut plus facilement aspirer désormais à un autre cadre de vie ? Jusqu'où la « tutelle » russe admettra-t-elle la concurrence des céréales kazakhes et acceptera-t-elle politiquement que le Kazakhstan réponde aux besoins en céréales de la Chine ?

VERS UNE CHARTE INTERPROFESSIONNELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CÉRÉALES BIO

L'interprofession Intercéréales travaille actuellement sur une charte inspirée par le souci de promouvoir le développement durable des filières agro-alimentaires françaises utilisant des céréales issues de l'agriculture biologiques. Les principaux thèmes abordés sont :

- la prise en compte des exigences et coûts spécifiques du mode biologique de culture (par exemple, nécessité de valoriser un plus grand nombre de productions, compte tenu d'une rotation plus longue des cultures, et de considérer les coûts de stockage supplémentaires induits par la production en bio) ;
- l'approvisionnement des filières françaises par les producteurs de céréales bio et, à l'inverse, le recours de ces filières aux céréales bio françaises pour satisfaire leurs besoins ;

- la communication à FranceAgriMer des éléments de connaissance que possèdent les différents maillons des filières sur les évolutions du marché ;
- la promotion de l'utilisation de contrats pluriannuels auprès des opérateurs de façon à sécuriser à la fois les débouchés pour les producteurs de céréales et les approvisionnements de leurs utilisateurs (Intercéréales voudrait d'ailleurs proposer aux opérateurs un guide d'aide à la rédaction de contrats pluriannuels).



AGPB
CÉRÉALIERES DE FRANCE

FILIÈRES

ETBE ET BIOÉTHANOL : UN PEU DE TERMINOLOGIE ET D'HISTOIRE

Dans la communication qu'a faite l'ADEME, le 9 octobre, sur ses analyses de cycle de vie (ACV) appliquées aux biocarburants, des dénominations telles que ETBE de blé, ETBE de betteraves etc. ont été utilisées, sans autre précision. Il s'en est suivi beaucoup de confusion chez les commentateurs entre les performances mesurées pour l'ETBE, et celles, bien supérieures, mesurées pour le bioéthanol.

En fait, l'ETBE (ethyltertio-butyl-éther) est un produit composite obtenu en raffinerie à partir de 50% de bioéthanol et de 50% d'isobutylène, un co-produit du raffinage du pétrole. L'ETBE n'est donc pas complètement un biocarburant et il est logique que son bilan énergétique et son bilan gaz à effet de serre soient moyens puisqu'intervient dans sa fabrication un hydrocarbure et qu'il faut un stade de transformation supplémentaire, après la production de bioéthanol, pour l'obtenir.

En France, malgré ses moindres performances, les pouvoirs publics ont privilégié l'ETBE jusqu'en 2006 par rapport à l'incorporation directe du bioéthanol dans l'essence. Avec la progression du taux d'incorporation de biocarburants dans l'essence et l'apparition du Super 95 E10, le rapport entre les volumes d'ETBE et de bioéthanol incorporés dans l'essence évolue. Après avoir été de 9 pour 1 en 2007, puis 6,8 pour 1 en 2008, il devrait s'équilibrer en 2010, voire légèrement s'inverser.

BIOÉTHANOL : DÉBUT DE SECONDE GÉNÉRATION À L'USINE DE LILLEBONNE

Les responsables de l'usine de bioéthanol TEREOS de Lillebonne (76) ont fait récemment le point devant la presse sur leur activité.

Avec une production moyenne quotidienne de 8 200 hectolitres, l'usine, mise en service mi-2007, dépasse l'objectif initial de 8000 hl/jour. En outre, grâce aux nouveaux enzymes proposés par les sociétés biotechnologiques, elle est de plus en plus capable de produire du bioéthanol autrement qu'à partir du seul amidon de blé meunier. Elle commence ainsi à utiliser le son, c'est-à-dire l'enveloppe du grain, qui est pour l'essentiel composée de cellulose, soit la matière de base de la seconde génération de bioéthanol. Selon son directeur, l'usine est actuellement « entre la première génération et la première génération et demie ». Lillebonne est également en mesure de travailler avec du blé fourrager, de l'orge et bientôt du triticale (hybride de blé et de seigle). Moins cotées que le blé meunier, ces céréales peuvent trouver là une valorisation supplémentaire.

Le prix d'achat du blé aux organismes de collecte et producteurs liés par contrat pluriannuel à TEREOS-Lillebonne est redevenu supérieur à celui du marché. Ce n'avait pas été le cas jusque là du fait du niveau élevé du cours mondial du blé, de la baisse du pétrole et du bas prix du bioéthanol d'importation. La filière bioéthanol réfléchit à la mise en place d'un mécanisme de régulation de ce prix d'achat qui satisferait chacune des parties.

MATÉRIEL DE PEINTURE : UN NETTOYANT 100% BIODÉGRADABLE À BASE DE CÉRÉALES

Les visiteurs de la dernière foire de Châlons-en-Champagne ont pu découvrir un produit issu de la valorisation non alimentaire des céréales qui est substituable au white spirit pour le nettoyage des matériels de peinture (rouleaux, pinceaux) et qui est 100 % biodégradable. Destiné aux professionnels du bâtiment, ce produit, « Ecosolution O2 », a été mis au point par la société marnaise Enviro Plus à partir de biomolécules fournies par ARD, centre de recherche-développement créé par les coopératives de

Champagne-Ardenne. Enviro Plus, membre du pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources, est spécialisée dans la substitution de produits dangereux par des produits d'origine végétale.

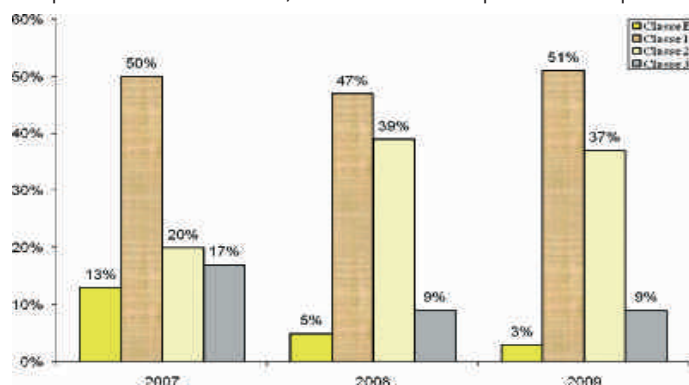
Seul en Europe à fonctionner autant sur peinture acrylique que sur peinture glycérophatique, Eco Solution O2 a pour propriétés fondamentale de séparer la peinture des pinceaux et rouleaux sans se mélanger avec elle. Restées en suspens dans le liquide, les particules de peinture sont récupérées après filtration tandis que le bain est entièrement recyclable. Les coûts d'enlèvement des déchets de peinture (1200 €/tonne) sont donc substantiellement diminués. Enviro Plus propose complémentaiement aux professionnels du bâtiment une machine, le Rollers Cleaner, qui, en permettant de laver et sécher les rouleaux une centaine de fois avec Ecosolution O2, prolonge considérablement leur durée d'utilisation.

INFOCHIFFRES

BON POSITIONNEMENT QUALITATIF POUR LE BLÉ FRANÇAIS 2009

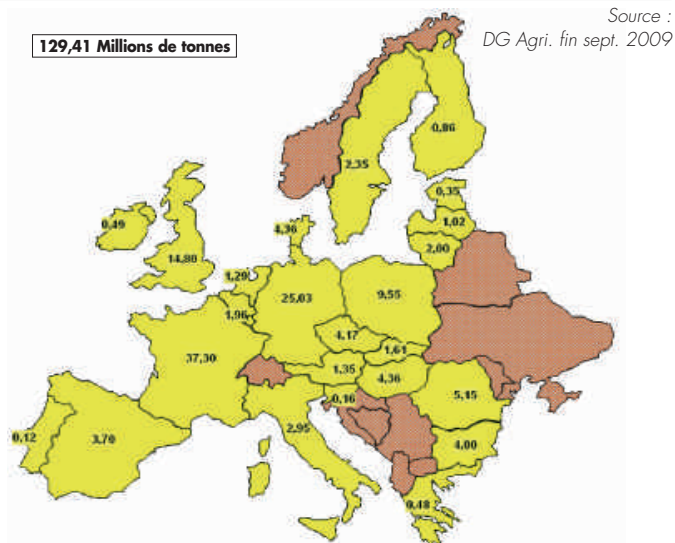
Sur les 37,5 millions de tonnes de blé tendre récoltées en 2009 en France, 20 correspondent à du haut de gamme (classe E et 1 de la grille de FranceAgriMer) et 14 à des blés de bonne qualité internationale. Seulement 3,5 Mt sont recensés en classe 3 et devraient donc trouver preneurs sans difficulté en alimentation animale.

Répartition des récoltes françaises 2007 à 2009 par classe de qualité



LA RÉCOLTE DE BLÉ DE L'ANNÉE DANS L'UE

129,41 Millions de tonnes



Source : DG Agri. fin sept. 2009

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.